

L'association FORSE fête ses dix ans en 2024 et dans la continuité de son action au service de la RSE en région AURA, elle vous propose une nouvelle édition des Trophées de la RSE.

A l'heure où la RSE prend un tournant majeur avec la directive européenne sur la CSRD, qui concerne en 2025 (exercice 2024) les entreprises de plus de 500 salariées et les PME cotées en bourse, et qui impactera nécessairement de proche en proche leur réseau de partenaires, nous pouvons plus que jamais être fiers des engagements de nos TPE,PME et ETI en AURA;

Au vu des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux auxquels l'humanité est confrontée, les entreprises de toutes tailles se sentent plus que jamais concernées.

La candidature aux Trophées RSE AURA FORSE 2024 se veut avant tout la mise en valeur d'une vision de la RSE, et d'innovations au sein des entreprises participantes, mais surtout la promotion d'initiatives inspirantes, pérennes et duplicables qui ont valeur d'exemple.



OBJECTIFS DES TROPHEES RSE FORSE AURA

- -VALORISER les visions de la RSE les plus inspirantes
- -PROMOUVOIR des initiatives RSE pérennes
- -ENCOURAGER d'autres entreprises à démarrer une démarche RSE

CALENDRIER

- Ouverture de l'appel à candidature du 16/05/2024 au 30/06/2024
- Clôture de l'appel à candidature le 30/06/2024 à 23h00
- Pré-sélection des dossiers du 1/07/2024 au 26/07/2024
- Grand oral et délibération du jury début octobre 2024
- Remise des Trophées novembre 2024

Ces Trophées se veulent utiles et pédagogiques pour l'entreprise candidate. La constitution du dossier est la consécration d'un pilotage stratégique de la RSE de l'entreprise qui mérite une plus grande visibilité.

Les Trophées de la RSE AURA FORSE sont ouverts aux TPE, PME, associations et ONG de 05 à 250 salariés, en bonne santé financière, ayant leur siege social ou établissement sur le territoire AURA.

Le projet présenté devra être en lien ou se dérouler sur le territoire Rhône-Alpes Auvergne.

Par définition, la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable, c'est-à-dire, à la fois sur les piliers économique, social et sociétal et environnemental.

Elle va au-delà de ce qui est réglementaire.



Les candidats doivent déposer un dossier pour présenter leur projet. Voici les critères de sélection :

- Entreprise , association, ONG de 05 à 250 salariés
- Siège social ou établissement sur le territoire Rhône-Alpes Auvergne
- Dimension transversale de la démarche RSE dans le projet (économique, social/ sociétal, environnementale et gouvernance)
- Maturité du projet
- Implication des parties prenantes (internes et externes)





Mode d'emploi:

Vous n'avez donc que deux questions auxquelles répondre, une sur votre réalisation la plus inspirante, celle que vous voudriez faire connaître, et une qui reflète la maturité de votre démarche RSE.

Pour chacune de ces deux questions, vous exposerez les moyens que vous avez consacrés à votre démarche, les indicateurs de mesure et l'impact que vous avez obtenus.

Favorisez les actions passées et concrétisées aux actions futures.

L'essentiel n'est pas d'être exhaustif mais de partager une vision dans les domaines où vous pensez avoir une innovation, une exemplarité, un projet qui sort de l'ordinaire.

Pour toutes questions complémentaires, merci de contacter :

contact@forse-trophees.ara.org



REGLEMENT DES TROPHEES RSE AURA FORSE

PREAMBULE

L'association FORSE créée fin 2013 a pour objectif :
- Mobiliser les acteurs du territoire AURA face aux enjeux environnementaux et sociétaux pour les accompagner dans la soutenabilité de leurs activités dans l'objectif d'une transition écologique. Ses missions sont :

- Partager des pratiques exemplaires et influentes en terme
 - de responsabilité sociétale
- Promouvoir et valoriser des organisations engagées
- Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique
 Créer du lien entre les acteurs du territoire
 Auvergne Rhône-Alpes

Créés en 2015, les Trophées RSE AURA FORSE vous proposent cette année une nouvelle version « Partagez votre vision contagieuse de la RSE ».

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les Trophées RSE AURA FORSE, sont ouverts aux entreprise, association, ONG de 05 à 250 salariés, en bonne santé financière, ayant leur siege social ou établissement sur le territoire Rhône-Alpes Auvergne.

Voici les critères de sélection :

- Entreprise, association ou ONG de 05 à 250 salariés
- Siège social ou établissement sur le territoire Rhône-Alpes Auvergne
- Dimension transversale de la démarche RSE dans le projet (économique, social/ sociétal, environnementale et gouvernance)
- Maturité du projet
- Implication des parties prenantes (internes et externes)

REMISE DES TROPHEES

Les résultats seront annoncés par mail à l'adresse mail transmise dans le dossier de candidature. La remise des Trophées s'effectuera au mois de novembre 2024 (date à confirmer)

TRAITEMENT DES DONNEES. En validant votre dossier de candidature en ligne, vous acceptez de recevoir des informations de la part de l'association FORSE.

Dans le cas contraire, merci de nous l'indiquer par mail à contact@trophees-rse.ara.org

Vos données seront conservées durant une période de 36 mois conformément à la réglementation RGPD, durant l'ensemble de cette période, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification de vos données.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site www.forse-rse.org

Tout dossier déposé avant le 16/05/2024 ou après la clôture des candidatures, soit le 30/06/2024 à 23h00, ou incomplet, sera refusé.

ENVOI DES DOSSIERS ET CONTACT

Les dossiers sont à valider et transmettre en ligne, jusqu'à la date du 30/06/2024 à 23h00. Pour toute question, vous pouvez contacter : Association FORSE contact@trophees-rse.ara.org

IURY

Les candidatures seront examinées et présélectionnées par un jury indépendant composé d'expert-e-s de la RSE. La sélection des lauréats s'effectuera en 3 étapes :- 1ère phase : confirmation de l'éligibilité des dossiers par l'association FORSE-- 2ème phase : examen des dossiers de candidature par des évaluateurs experts de la RSE et sélection des meilleurs dossiers nominés (12 maximum) - 3ème phase : grand oral d'une durée de 30' des nominés qui devront enrichir leur candidature de preuves, devant un jury qui délibèrera pour définir et attribuer les trophées.

Si l'un des membres du jury est partie prenante d'un projet présenté, celui-ci s'abstiendra de participer à la délibération du jury qui sera constitué de 4 personnes dont l'activité est en lien avec la RSE. En cas de besoin, les organisateurs se réservent le droit de modifier ou compléter le présent règlement

TROPHEES

- Trophée économie régénérative
 - Trophée innovation sociale
 - Trophée impact societal
- Trophée engagement des parties prenantes
 - Trophée coup de cœur

ENGAGEMENTS DES CANDIDATS

Les entreprises candidates aux Trophées RSE AURA FORSE s'engagent à :

Répondre aux sollicitations permettant de valoriser et d'échanger sur leur initiative (échange d'expérience, reportage, témoignage),

Participer à la remise des Trophées Coût du dépôt de votre candidature : 130€

Je certifie avoir pris connaissance du règlement complet des Trophées RSE AURA FORSE :

Signature et date:

1 IDENTIFICATION DU PORTEUR DE LA CANDIDATURE

1.1- Nom de l'entreprise :
1.2 - SIRET :
1.3 - Date de création :
1.4- Secteur d'activité :1
1.5 – Code APE :
1.6 – Description précise des activités et de l'environnement (clients, concurrents, réseau(x) professionnels de votre entreprise (maximum 10 lignes) :
1.7 – Adresse :
1.8 – Téléphone :
1.9 – Site Internet :
1.10. – Réseaux sociaux :
1.11. – Chiffre d'affaires 2023 :
1.12. – Effectifs 2023, salariés (CDD, CDI, contrat d'apprentissage/professionnalisation)
1 bis. COORDONNEES DU PORTEUR DE LA DEMARCHE Soyez aussi précis et factuel que possible. Vous pouvez joindre tout éventuel justificatif en annexe.
1.13. – Nom et prénom :
1.14. – Fonction :
1.14. – Présentation du porteur de la candidature (missions principales) :
1.15. – Ligne directe :
1.16. – Portable :



2 – RACONTEZ-NOUS VOTRE INITIATIVE PHARE RSE Quelle démarche innovante, créative, originale ou inspirante avez-vous mise en œuvre dans votre organisation (20 lignes maximum) ? Répondez aux questions suivantes.

Mettez en avant une initiative particulière et emblématique de votre engagement dans un des domaines suivants :

- Changement climatique
- Ressources naturelles
- Economie circulaire
- Relations et conditions de travail
- Communautés locales
- Biodiversité
- Pollution
- Consommateurs et utilisateurs finaux
- Conduite des affaires

2.1 – Décrivez l'initiative : SEP

- 2.2 Quel investissement avez-vous entrepris (temps, budget, moyens, planning)?
- 2.3 Quelle organisation avez-vous changé ou mis en place au profit de cette initiative ?
- 2.4 Quelles furent les grandes étapes de cette initiative ?
 - 2.5 Quels sont vos indicateurs de mesure ?
- 2.6 Quelles parties prenantes peuvent témoigner de votre engagement ou y sont associées ?



3 – PARLEZ-NOUS DE LA MATURITE DE VOTRE DEMARCHE RSE

3.1 – Quelles sont vos principales réalisations mises en œuvre dans les 7 grands piliers de la norme ISO 26000 ? Citez quelques quelques engagements, indicateurs, labels, référentiels... (de 1 à 3 pages)

Gouvernance:
Droits de l'homme :
Environnement :
Relations et conditions de travail :
Loyauté des pratiques :
Questions des consommateurs :

Communauté et développement local :

4 - LES PROCHAINES ETAPES

Si votre candidature est retenue, vous en serez informés fin juillet. Nous vous demanderons des éléments de preuves et vous serez invités à les présenter pour le grand oral en octobre face à un jury.

Nous vous indiquerons à quel type de Trophée vous êtes éligible :

- Trophée économie régénérative
- Trophée innovation sociale
- Trophée impact sociétal
- Trophée engagement des parties prenantes
- Trophée coup de cœur

A ce grand oral, face à un jury constitué de FORSE et d'experts indépendants du domaine de la RSE, vous présenterez plus en détail votre initiative principale pour justifier le Trophée proposé. Des questions complémentaires quant à la maturité de de votre démarche vous seront posées.

